

## SIÈGE DE MONTAUBAN

Histoire des Français depuis le temps des Gaulois jusqu'en 1830, Théophile Lavallée, tome 3°, 1589-1789, Charpentier, 1856.

IX. SITUATION DES PROTESTANTS DE FRANCE. — RÉTABLISSEMENT DU CATHOLICISME EN BÉARN. — Pendant que ces graves événements se passaient en Allemagne, **la guerre religieuse renaissait aussi en France**; mais, au lieu d'être la lutte de la nation contre un parti, elle allait être la lutte du gouvernement contre des rebelles; et le peuple, au lieu de s'y jeter, comme sous Charles IX, avec ses passions terribles, allait y assister avec une sorte d'indifférence. Les guerres de religion étaient finies : celles qui vont troubler l'État pendant quelques années ne sont que des révoltes politiques qui ont pris le masque religieux, parce que la religion continue à être le fondement de toutes les institutions sociales.

On ne saurait dire si les libertés concédées par l'édit de Nantes étaient compatibles avec l'existence de l'État, car elles transformaient le parti réformé en une république dont le roi n'était pour ainsi dire que le protecteur. Le calvinisme était donc toujours le grand écueil de la royauté: lui seul donnait quelque importance aux ridicules révoltes des seigneurs ; et le gouvernement, poussé par le clergé, était disposé à **restreindre les libertés de l'édit de Nantes**. Mais les protestants se tenaient sur leurs gardes ; ils ne cessaient de se plaindre et de réclamer, pour conserver tous leurs avantages ; leur défiance égalait leur fierté; avec leurs villes de sûreté, leurs garnisons, leurs subsides, leurs relations avec l'étranger, ils semblaient toujours prêts à entrer en campagne contre la royauté ; ils avaient peine à cacher qu'ils visaient, non pas à la consolidation de l'état transitoire où ils vivaient, mais à un état nouveau, à leur séparation de la France; enfin « ils tendaient visiblement, par toutes leurs actions, à l'indépendance, Pour former une république à l'instar des Provinces-Unies.

**Jeanne d'Albret** avait proscrit le culte romain dans le Béarn et vendu les biens du clergé. Henri IV avait promis, à l'époque de son absolution, de rétablir les choses sur le pied ancien: il n'en avait rien fait, malgré les plaintes du pape. Louis XIII, poussé par les demandes du clergé et des états de 1614, ordonna [1617, 15 juin] la réunion du Béarn à la couronne, le **rétablissement de la religion catholique** dans ce pays et la **restitution des biens du clergé**. Le parlement et les **états de Béarn** résistèrent : les assemblées protestantes adressèrent de vives remontrances au roi, et, **en 1619, celle de Loudun** déclara que si l'on ne faisait pas droit à ses plaintes, et si l'on ne prolongeait pas de quatre années la possession de ses places de sûreté, elle ne se séparerait pas. La cour, embarrassée alors de la révolte de la reine-mère, et sachant que **Rohan et la Trémoille allaient soulever les huguenots**, fit des promesses. L'assemblée se sépara, mais en déclarant qu'elle se réunirait de plein droit et sans convocation si le gouvernement manquait à sa parole. Après la **paix d'Angers**, le roi résolut de mettre fin à cette affaire par la force; il marcha [1620] dans le Béarn avec son armée, y **rétablit de force le culte catholique**, fit restituer au clergé ses biens, mit garnison dans les places, et réunit le pays à la couronne.

X. RÉVOLTE DES CALVINISTES, QUI SE FORMENT EN RÉPUBLIQUE. — SIÈGE DE MONTAUBAN. — MORT DE LUYNES. — Les huguenots, irrités de cette expédition, et excités par les événements d'Allemagne, se **préparèrent à la guerre**. A peine Louis avait-il repassé la Loire que presque tout le Midi se souleva, et que les députés des églises protestantes firent une **grande assemblée à la Rochelle**. Les paysans des Cévennes, les villes du Languedoc et du Béarn, commencèrent les hostilités ; l'assemblée de la Rochelle publia une déclaration par laquelle elle partagea les sept cent vingt-deux églises réformées en huit cercles qui étaient présidés par des chefs chargés du gouvernement

civil et militaire, avec l'assistance d'un conseil représentatif. Bouillon fut nommé « chef général des armées réformées » **Rohan, la Trémoille, Soubise, la Force, Châllillon, Lesdiguières, furent nommés, avec Bouillon, commandants des cercles**; on leva des troupes et des subsides ; on demanda des secours à la Hollande, à l'Angleterre, aux protestants d'Allemagne; on confisqua les biens des églises catholiques. La déclaration de la Rochelle était appelée « loy fondamentale de la république des églises réformées de France et de Béarn ; » c'était l'application politique des doctrines calvinistes, si favorables aux formes de gouvernement fédéral et aux libertés de provinces ; « elle avait été prise, dit un pamphlet catholique, sur l'original de l'institution de l'État et république des États généraux des Provinces-Unies. Elle faisait voir à l'œil et toucher au doigt les procédures de ceux qui espéraient en bref chasser les rois de l'Europe, et qui portaient les esprits des peuples à haïr les rois et à former de nouvelles républiques ('). » Trente ans plus tôt, ce coup d'audace avait des chances de réussite; mais maintenant le calvinisme était trop faible, le gouvernement trop nettement décidé contre lui, et la nation si assurée de la victoire qu'elle manifesta à peine son indignation. D'ailleurs toute cette organisation du parti était à moitié fictive. Les sept cent vingt-deux églises se trouvaient disséminées par tout le royaume; même dans le Midi, il n'y avait rien de compacte dans la population protestante, et la population catholique y était en majorité. Enfin il y avait désunion parmi les chefs ambitieux qui ne rêvaient que faveurs de cour, et étaient prêts à sacrifier leur foi pour des pensions ou des dignités : **Lesdiguières** marcha dans l'armée royale ; **Bouillon et La Trémoille** refusèrent leur commandement. Il n'y eut que **Rohan et Soubise** qui montrèrent du dévouement : le premier, homme supérieur, se crut appelé au rôle de Guillaume de Nassau. Louis XIII confirma d'abord l'édit de Nantes, pour donner satisfaction à la partie religieuse du calvinisme ; puis il rassembla une armée pour abattre les turbulents politiques [1621]. Le favori saisit l'occasion de cette guerre pour se faire nommer connétable, lui qui savait à peine tenir une épée; **le vieux Lesdiguières lui fut donné pour lieutenant**, sous le titre nouveau de **maréchal-général** des camps et armées du roi, et Louis se mit lui-même à la tête de l'armée. On se dirigea sur Saumur, eu commandait Duplessis-Mornay, regardé comme le pape des huguenots, et l'on s'en empara par surprise. Puis le roi traversa le Poitou, dont toutes les places se soumirent sans résistance, et il assiégea Saint-Jean-d'Angély, qui fit, sous le commandement de Soubise, une belle défense. Après la prise de cette ville, il laissa le duc d'Épernon pour bloquer la Rochelle, et traversa la Guyenne, dont les places ne se détendirent pas ; alors, et pendant que Montmorency guerroyait dans les Cévennes et rétablissait le culte catholique dans des villes où, depuis soixante ans, il était proscrit, il se dirigea sur **Montauban**. C'était la **deuxième capitale des réformés** : aussi célèbre que la Rochelle par son énergie républicaine, elle était défendue par une garnison de six mille hommes, et avait pour commandants « la Force, brave et expérimenté capitaine, et Dupuy, premier consul, homme d'activité et de résolution ».

L'armée royale n'était que de quinze mille hommes. La défense fut si vigoureuse et l'attaque si mal conduite, que le roi, après trois mois d'efforts et ayant perdu huit mille hommes, fut **obligé de lever honteusement le siège (1621, 15 nov.)**. Il n'y eut qu'un cri d'indignation contre le favori, qui avait montré dans ce siège aussi peu de bravoure que de capacité ; tout le monde murmurait contre son insolence ; le roi lui-même se lassait de lui. Luynes, pour réparer cet échec, mena l'armée royale au siège du château de Monheur; mais là il fut atteint d'une fièvre maligne qui décimait les soldats , et il mourut presque subitement [15 déc.].